

*EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 DÉCEMBRE 2025*

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre, le Conseil municipal de la commune de Ogy-Montoy-Flanville étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

**NOMBRE :**

de conseillers en exercice : **19**

de présents : **18**

de votants : **19**

**Etaient présents :**

M. et Mmes BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, LACOGNATA Alain, LEVÉ Damien, MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

**Étai(ent) absent(s) excusé(s) :** /

**Étai(ent) absent(s) :** /

**Procuration(s) :** M. GRANDJEAN Guillaume a donné procuration à M. MANGIN Sébastien

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/12/2025. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/12/2025.

**N° 80/2025 : PROROGATION DOSSIER DE SUBVENTION AMISSUR – SÉCURISATION CARREFOUR RUE PRINCIPALE RUE DE LA CHAPPE**

Par délibération N° 45/2024 du 09 avril 2024, la Commune a sollicité la Département de la Moselle pour une subvention AMISSUR concernant la sécurisation du carrefour rue Principale de Montoy, rue de la Chappe.

Le Département de la Moselle a accordé à la Commune une subvention de 15 000,00 € au titre de cette subvention.

Les travaux n'ayant pas pu se réaliser dans les temps impartis, la Commune a demandé au Département de la Moselle la prorogation du dossier.

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- VU le courrier du 21 octobre 2025 du Département de la Moselle accordant favorablement la demande de prorogation de la subvention d'un montant de 15 000,00 € adoptée le 8 juillet 2024 pour l'opération « installation de plateaux surélevés rues Principale et de la Chappe à Montoy-Flanville » ;

Ayant entendu l'exposé de Madame GULINO Aline, adjointe au Maire,

Après discussion et délibération, le Conseil municipal par **19 VOIX POUR**,

- **ACCEPTE** la prorogation du dossier de demande de subvention AMISSUR pour l'opération « installation de plateaux surélevés rues Principale et de la Chappe à Montoy-Flanville » ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande de subvention.

- **PLAN DE FINANCEMENT :**

Dépenses H.T. :

Aménagement : 77 372,00 € HT

Recettes H.T. :

Subvention AMISSUR (30 %) : 15 000,00 € HT

Autofinancement : 62 372,00 € HT

Pour extrait conforme,  
Ogy-Montoy-Flanville, le 22 décembre 2025

**Le Maire,**  
**Eric GULINO**

